

## Le CAWaB lance la plateforme « Agir pour l'accessibilité » !

Vous aussi, vous rencontrez régulièrement une dalle déchaussée, une trottinette dans le chemin, une rampe de bus qui ne sort pas, une marche à l'entrée d'un bâtiment, un appareil de vente de billet inaccessible, un guichet sans boucle à induction, ... ?

Vous avez toujours pensé à signaler ces obstacles mais ne l'avez jamais fait ou ne savez pas comment faire ? Et bien n'attendez plus, signalez vos problèmes d'accessibilité !

Le CAWaB, le Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles, lance la plateforme « Agir pour l'accessibilité » ([agir.cawab.be](http://agir.cawab.be)). Cet outil offre aux citoyens des pistes d'actions pour signaler des problèmes d'accessibilité dans les transports, les bâtiments ouverts au public et sur les voiries, à Bruxelles et en Wallonie.

Ce site internet vous informe sur l'importance et les moyens existants pour signaler votre problème d'accessibilité, directement auprès des personnes responsables.

Il permettra par ailleurs au CAWaB d'avoir un retour des problématiques d'accessibilité rencontrées et de pouvoir confronter les acteurs responsables aux réalités de terrain.

Afin de rendre cette plateforme accessible pour tous, les contenus sont traduits en Langue des Signes (LSFB) et en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

De plus, il est possible pour les personnes sourdes qui le désirent, de signaler son problème d'accessibilité en LSFB. Le CAWaB se chargera de transmettre le signalement au destinataire adéquat.

A présent, il ne vous reste plus qu'une chose à faire : rendez-vous sur la plateforme [agir.cawab.be](http://agir.cawab.be) !

Vous aussi, que vous soyez à une personne à mobilité réduite ou non, vous pouvez agir pour améliorer l'accessibilité ! N'attendez plus, consultez la plateforme, utilisez-la, partagez-la et surtout, signalez vos problèmes d'accessibilité !



N'hésitez pas à envoyer vos retours, vos suggestions et remarques au CAWaB à l'adresse [agir@cawab.be](mailto:agir@cawab.be).